

Epreuves orales de Français, filières MP et PC

Introduction :

Bien que, par sa devise, l'Ecole Polytechnique mette l'accent sur les sciences (« Pour la Patrie, les Sciences, et la Gloire »), les trajectoires professionnelles de ses anciens élèves sont plurielles. De Georges Sorel à Jacques Attali en passant par Marcel Prévost, nombre d'entre eux sont par exemple devenus philosophe ou écrivain, ce qui donne tout son sens à l'épreuve orale de Français. Celle-ci a pour support un texte d'une page, que le jury choisit pour sa capacité à provoquer la réflexion. Si ce texte met donc en jeu des idées, il n'appartient pas nécessairement aux genres de l'essai ou du traité. Un extrait de roman, des répliques de théâtre sont parfois soumis aux candidats, lorsqu'ils possèdent une dimension argumentative. Le jury s'attache en outre à varier les thèmes ainsi que les époques, qui s'étendent de l'Antiquité à la période contemporaine. Il souhaite ainsi favoriser la réflexion personnelle, toujours préférable à la restitution de fiches. Depuis 2018 enfin, l'épreuve se prépare en 45 minutes, au cours desquelles le candidat doit résumer le texte, puis développer un exposé organisé. D'une durée de trente minutes, l'oral lui-même comprend trois étapes, que les rapports des sessions 2018 et 2019 décrivent précisément : le résumé (deux à trois minutes), la réflexion personnelle (douze à treize minutes) et l'entretien. Le présent rapport insistera sur le passage du résumé à la réflexion personnelle, puis sur le développement de cette réflexion.

I – Du résumé à la réflexion personnelle :

Si la majorité des candidats respecte les exigences du résumé, quelques-uns s'en affranchissent encore. Aussi rappellerons-nous que cet exercice ne consiste pas en l'analyse d'un texte, mais en la reformulation d'une pensée. Dans cette optique, il convient de conserver la construction et le système énonciatif de l'extrait (un texte écrit à la première personne appelle un résumé à la première personne), sans toutefois reproduire servilement ses formules : un candidat capable de restituer un paragraphe en quelques mots appropriés ne manifeste pas seulement ses qualités verbales ; il témoigne aussi d'une aptitude à la synthèse, précieuse pour un futur ingénieur. La qualité du résumé dépend en outre de l'attention aux points de vue en présence, qui ne sont pas toujours ceux de l'auteur. Que celui-ci disqualifie un adversaire par l'ironie ou qu'il développe son raisonnement à la faveur d'une concession, il ouvre son texte à des contradicteurs qu'il faut identifier. Nous conseillons enfin aux candidats de présenter brièvement le texte avant d'en proposer un résumé, en s'appuyant sur les indications fournies par le jury (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, date de la première édition).

De son côté, la réflexion personnelle doit s'appuyer sur le texte, généralement choisi pour la diversité des questionnements qu'il autorise. Afin de justifier sa réflexion, le candidat

peut mettre l'accent sur une phrase de l'extrait, à condition qu'elle présente un lien direct avec l'un de ses enjeux majeurs. Tel ne fut pas le cas lorsque, confronté aux considérations d'un historien sur sa discipline, un candidat s'est interrogé sur l'utilité des sciences exactes. Tel ne fut pas non plus le cas quand, confronté à un discours philosophique sur les biens matériels, un autre candidat a centré son propos sur les dérives de la technologie. Qu'ils soient ou non volontaires, de tels évitements indisposent le jury, qui ne manque pas de revenir aux thèmes du texte dans l'entretien. A l'inverse, le jury valorise les prestations que leur souci de cohérence anime. Après avoir résumé un texte sur la mode, un candidat qui s'est interrogé sur les fonctions sociales de cette dernière a ainsi obtenu la note maximale. L'impératif de cohérence s'impose aussi aux termes employés, dont on ne peut faire varier le sens sans s'expliquer. On reste par exemple perplexe devant une dissertation qui, annonçant une problématique axée sur l'obéissance aux ordres, utilisait ce mot dans le sens de « commandement, injonction » en première partie, puis dans le sens beaucoup plus général d'« organisation sociale » en deuxième partie. Ce choix revenait à sortir du cadre argumentatif que le candidat s'était lui-même fixé.

II – Construire son argumentation :

La rhétorique classique distingue trois étapes dans l'élaboration d'un texte écrit : l'*inventio* ou la recherche des idées, la *dispositio* ou l'agencement de ces idées, l'*elocutio* ou la mise en forme du propos. Un exposé réussi suppose dès lors un véritable effort de réflexion, dont la problématique est la première bénéficiaire. Après avoir résumé le texte au brouillon d'une part, après avoir choisi son axe de réflexion d'autre part, le candidat doit évaluer la pertinence de la question qu'il pose, en veillant notamment à la propriété des termes employés. Se demander dans quelle mesure la sagesse rend *étranger* à la société est ainsi maladroit, tant l'adjectif est négativement connoté. On s'interrogera plutôt sur l'attitude du sage face à la société, entre isolement et participation. Cette attention à la propriété des termes employés doit également réduire les approximations lexicales. Il serait d'ailleurs judicieux, avant de formuler sa problématique, d'en définir brièvement les termes et de justifier leur mise en tension. Car une problématique appelle un problème, ce qui invalide les approches descriptives. S'intéresser aux relations entre hommes et femmes au fil de l'histoire réduit par exemple l'exposé à une restitution de connaissances, alors qu'un questionnement sur la manière dont la notion de genre peut justifier les inégalités autorise une réflexion personnelle, dynamiquement organisée. Évaluer la pertinence de la problématique revient aussi à s'assurer de sa fécondité argumentative : un candidat qui se demande si le langage peut être défini soulève une question stérile, pour deux raisons au moins. D'abord parce que, si brillant soit-il, il ne peut la résoudre dans le temps qui lui est alloué ; ensuite parce que le langage est, par nature, un instrument de définition : il peut donc être défini, même s'il ne l'est pas toujours proprement. Une problématique pertinente implique enfin des connaissances. Se demander si instruction et divertissement peuvent s'associer au sein d'une œuvre revient à confesser son ignorance d'Horace, dont *L'Art poétique* a nourri des générations d'écrivains, de Du Bellay à Voltaire en passant par Molière et Boileau.

Une fois sa problématique arrêtée, le candidat doit organiser sa réponse de façon claire et dynamique. Si les plans en deux parties ne sont pas proscrits, l'expérience montre qu'ils donnent rarement satisfaction : ils servent une démonstration simpliste, qui distribue ses

arguments sur le modèle du pour et contre. Le jury préconise donc des plans en trois parties, qui permettent de porter un regard nuancé sur le problème soulevé. A partir d'un texte qui mettait en jeu la notion de différence, un candidat s'est par exemple interrogé sur le rapport entre l'individu et la collectivité. Dans cette optique, il a d'abord rappelé l'impératif d'originalité que la modernité assigne au premier, en Occident du moins (I). Puis il a montré pourquoi un individualisme exacerbé constituait une menace pour le bien commun (II), avant de souligner les avantages, pour l'individu, de sa participation à la collectivité, y compris en matière d'expression personnelle (III). Cette progression, simple mais non simpliste, était d'autant plus claire que le plan avait été annoncé en fin d'introduction, et que les transitions d'une partie à l'autre n'étaient pas oubliées. Invité par son texte à réfléchir au patrimoine, un autre candidat s'est interrogé sur son utilité pour une nation. Après avoir souligné l'inutilité apparente du patrimoine, luxe coûteux quand des problèmes existentiels sont à régler (I), il a montré le rôle qu'il joue toutefois dans la cohésion d'une nation (II). Ainsi a-t-il plaidé pour sa préservation (III), en rejoignant par d'autres voies la thèse du texte résumé. L'annonce liminaire du plan, les transitions systématiques entre chacune de ses parties favorisaient ici encore la clarté de la démonstration, qui ne se contentait pas de juxtaposer des exemples, mais qui articulait des arguments.

Dans un grand nombre d'exposés, l'effort de progression logique est limité aux seules parties. Cet effort doit cependant s'étendre aux sous-parties, pour éviter l'écueil du catalogue. On évitera également les plans qui se présentent comme une recherche de solution politique pour remédier aux grands problèmes de la France ou du monde : la problématique n'est pas forcément une question à laquelle on répondrait par « il faut ». On notera encore que tout exposé qui soulève la question du langage, des langues ou de la communication n'appelle pas nécessairement une troisième partie sur « les vertus de l'art » : l'appel incantatoire à « l'art » pour trouver un dépassement ne fonctionne pas toujours dans la dissertation et sauve rarement le candidat. On regrettera enfin la fréquence des dissertations qui semblent tenir pour acquis – soit dans la formulation de la problématique, soit dans la troisième partie –, que l'idéal de bonheur de chacun serait de « se réaliser soi-même », voire de « se dépasser soi-même ». Il conviendrait au moins de dire ce qu'on entend par ces expressions très vagues ou, mieux, de s'interroger sur la vision de l'existence humaine qu'elles véhiculent et sur les prescriptions implicites auxquelles elles obéissent.

III – Illustrer sa réflexion, soigner son expression :

La diversité des textes sélectionnés par le jury, celle de leurs thèmes ou des époques auxquelles ils appartiennent inquiètent parfois les candidats. Les connaissances acquises dans les classes du second degré (collège et lycée) leur fournissent pourtant des repères clairs, qui leur permettent d'aborder avec une relative sérénité l'épreuve orale de Français. Nous leur conseillons donc de relire leurs cours d'histoire, de Lettres et de philosophie pour nourrir leur réflexion à terme, et leur fournir des exemples qu'ils pourront développer. Encore faut-il que ces exemples soient pertinents, variés et maîtrisés. Si l'oral de Français n'est pas un oral de culture générale, il reste une épreuve académique, fondée sur des hiérarchies implicites. Aussi ne mettra-t-on pas sur le même plan un manga et un roman de Stendhal, une production Marvel et une œuvre de Visconti. On veillera également à ne pas emprunter l'ensemble de ses exemples

au même champ disciplinaire, mais à appuyer sa réflexion sur des travaux philosophiques ou historiques autant que sur des œuvres littéraires. On évitera de réduire ces dernières à la dénonciation d'un régime, fût-il monarchique. Sujet loyal de Louis XIV malgré son attachement à Nicolas Fouquet, La Fontaine dédie les six premiers livres de ses fables à Monseigneur le Dauphin, ce qui ne le désigne pas exactement comme un monarchomane. Protégé par Louis XIV, qui est le parrain de son fils, Molière ne s'attaque pas au roi dans *Tartuffe* mais fustige les faux dévots. Philosophe des Lumières en délicatesse avec Louis XV, Voltaire écrit pour « des personnes éclairées » (*Dictionnaire philosophique*, Préface), ce qui ne fait pas de lui le précepteur du peuple. Comme les années précédentes, le jury déplore enfin certaines lacunes dans le domaine historique : selon plusieurs candidats, Alfred Dreyfus aurait été condamné à mort par la justice française ; d'autres font des Calas des juifs victimes du fanatisme catholique ; d'autres encore ignorent quels régimes s'intercalent entre le Premier et le Second Empire.

L'épreuve orale de Français est également une épreuve d'expression, qui sanctionne les atteintes aux règles de notre langue. Comme leurs prédécesseurs, les candidats de la session 2022 ne manient pas toujours convenablement l'interrogation indirecte, incompatible avec l'inversion du sujet. Nous rappellerons donc que « Paul vient-il ? » est une interrogative directe, qui appelle l'inversion du sujet, ici repris par le pronom personnel « il » ; mais que « Je te demande si Paul vient » est une interrogative indirecte, introduite par un verbe interrogatif, ce qui rend inutile l'inversion du sujet. Comme l'an passé, nous attirerons l'attention des futurs candidats sur des expressions fautives ou maladroites, telles que « du coup » et « au final ». Nous nous inquiéterons enfin d'une tendance croissante au néologisme, révélatrice d'un rapport approximatif au lexique : quelles que soient ses redéfinitions contemporaines, le substantif « paternité » n'a pas à être remplacé par « paternalité », pas plus qu'« annexion » ne doit se substituer à « annexion ».

Conclusion :

Malgré les défauts que nous venons de constater, les prestations des candidats à l'École Polytechnique restent de bonne tenue. La moyenne générale l'atteste, de même que les notes égales ou supérieures à 18, qui récompensent les meilleurs oraux. Nous félicitons donc les candidats de la session 2022 pour leur sérieux, et présentons nos vœux de réussite à ceux de la session 2023.

Filière MP :

- . La moyenne des notes des 355 candidats français est de 11,58 avec un écart-type de 3,44
- . La moyenne des notes des 73 candidats internationaux est de 12,70 avec un écart-type de 2,95.

Filière PC :

- . La moyenne des notes des 427 candidats français est de 11,53 avec un écart-type de 3,49
- . La moyenne des notes des 15 candidats internationaux est de 14,83 avec un écart-type de 2,44.